

19 MAR. 2021

Service Gestion Financières

AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
7000 MONS



Votre interlocuteur : Raphaël DURANT
+32 (0)71 80 28 81
raphael.durant@ceneo.be
Nos références à rappeler : RD/SL/196 21-31740

Charleroi, le 17 mars 2021

Objet : IPFH devient CENEO

Chère Madame, Cher Monsieur,

Votre commune fait partie des 60 associés de l'IPFH (intercommunale pure de financement du Hainaut). Comme vous avez sans doute pu le constater ces dernières années, les participations financières de l'intercommunale se sont développées, en privilégiant toujours davantage son soutien aux projets d'énergie durable.

Une réflexion approfondie a dès lors été menée au sein de l'IPFH pour que son image puisse être en parfaite adéquation avec ses missions de :

- gestionnaire de participations dans le domaine de l'énergie,
- d'initiateur et d'accélérateur de projets énergétiques et
- de centrale d'achats pour les structures publiques.

Se positionnant comme un accélérateur de la transition énergétique, l'IPFH souhaite en effet refléter ces missions dans une communication plus transparente, plus accessible et, au final, plus moderne.

C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous annoncer que le Conseil d'administration du 23 février 2021 a validé le changement de nom de notre intercommunale. IPFH devient donc CENEO.

C pour communes
EN pour énergie
NEO pour l'allusion aux énergies renouvelables



IM10010700000044488

CENEO - Société Coopérative

Siège social :
Boulevard Mayence, 1/1
B-6000 Charleroi

R.S.C. Charleroi n°67
IBAN : BE10 0910 0073 4704
N° entreprise : 0201.645.281

T +32 (0)71 20 28 81
www.ceneo.be

Un nouveau logo a donc été conçu. Le slogan « Une énergie commune » vient quant à lui expliciter la mission de bras financier des communes pour leurs projets énergétiques.

Un site web aux couleurs de notre logo a été créé : www.ceneo.be. Il comporte notamment des vidéos présentant de manière didactique nos activités. Un compte LinkedIn viendra aussi prochainement donner de la visibilité aux activités de notre intercommunale auprès de tous professionnels, experts et personnes intéressés par notre secteur.

CENEO a multiplié dernièrement les projets en faveur de la transition et de l'efficacité énergétique. Pour rappel, CENEO a ainsi proposé, le mois dernier, à ses associés communaux de prendre en charge le coût du financement des **luminaires LED**. Les avantages pour les communes sont multiples : accès au taux 0%, durée faible d'emprunt et un montant à rembourser couvert par les économies réalisées. CENEO vient aussi de conclure un **accord de collaboration avec Fluxys**. Si, dans un premier temps, il s'agira de mettre en place une infrastructure de gaz naturel liquéfié (GNL) à petite échelle en Hainaut pour le transport routier et le transport fluvial, le remplacement progressif du gaz naturel par les gaz neutres en carbone (biométhane, bio-CNG et bio-LNG) est déjà examiné afin de réduire plus avant l'impact carbone. Comme Fluxys travaille à la transformation de son infrastructure pour que celle-ci permette aussi le transport d'hydrogène vert, les partenaires veilleront aussi à intégrer progressivement ce vecteur énergétique dans les projets concernés par leur accord.

CENEO, avec l'appui technique des Agences de Développement Territorial, propose, au travers de sa filiale NEOVIA, l'accompagnement financier des communes de toute la Province à équiper les bâtiments publics avec des **panneaux photovoltaïques** et à installer **des bornes de rechargement au CNG** pour les véhicules communaux.

Nous vous remercions pour votre fidélité au sein de CENEO et vous prions de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à nos sentiments tout dévoués.



Raphaël DURANT
Secrétaire général